



BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE GESTION

6.25 % HT soit7.50 % TTC
des sommes encaissées pour le compte du propriétaire
Garantie des loyers (facultatif) : 2.50 % TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Location à usage d'habitation :

1- Propriétaire :

- Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail :5 € TTC/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :3 € TTC/m²

2- Locataire :

- Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail :5 € TTC/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/m²

Location de locaux professionnels ou commerciaux :

10 % HT12 % TTC
du loyer annuel hors charge à la charge du preneur.

HONORAIRES DE VENTE

Jusqu'à 99 999 €
7.50 % HT.....9 % TTC
De 100 000 € à 249 999 €
5.83 % HT.....7 % TTC
De 250 000 € à 349 999 €
5.00 % HT.....6 % TTC
Au-delà
4.17 % HT.....5 % TTC
du prix de vente, charge vendeur